

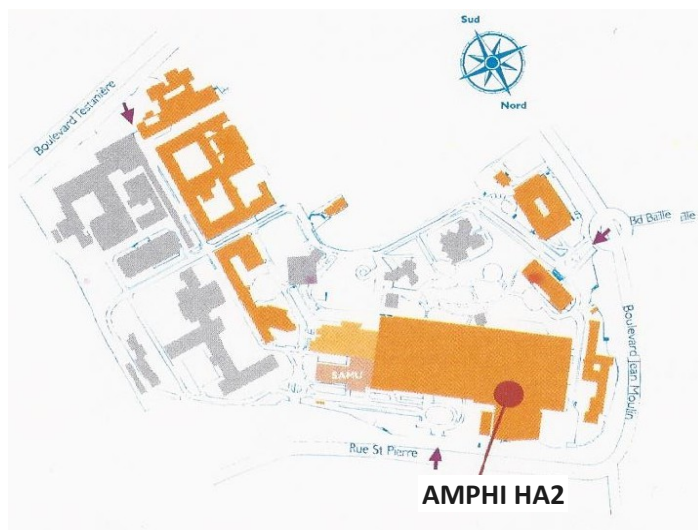
Lieu de la Conférence :
Hôpital de la Timone

Amphithéâtre HA2
264 Rue Saint-Pierre
13 385 Marseille

Autobus : lignes 14, 40, 54, 72, 91

Métro : station Timone

(accès recommandé par l'entrée St Pierre)



Parole d'enfant
association d'aide à l'enfance maltraitée

46 rue Raphaël Ponson 13008 MARSEILLE

Association loi 1901 - Reconnue d'Intérêt Général

www.paroledenfant.org

Réservation obligatoire :

paroledenfant@hotmail.fr

☎ 04 91 22 15 52



Si notre action vous intéresse et que vous souhaitez y participer, nous serons à votre disposition pour vous répondre lors des prochains événements. Vous pouvez également nous contacter par téléphone ou par mail.

Cycle de Conférences 2018

en partenariat avec
le CHU Timone

Mercredi 19 septembre 2018

**Les enfants victimes
des violences conjugales**



Présentation

Cette conférence a pour objectif en réunissant des intervenant.e.s compétent.e.s d'aider à définir et mieux cerner les problématiques des enfants victimes des violences conjugales.

Les enfants qui entendent ou assistent à des scènes de violences entre leurs parents (ou dans lesquelles au moins un de leur parent est concerné) sont toujours des victimes.

" L'enfant est d'autant plus exposé à des conséquences psychotraumatiques que les violences conjugales ont commencé très tôt, qu'il est l'aîné ou qu'il est l'enfant unique, que les violences sont graves et fréquentes, que l'enfant s'interpose et subit des violences directes"

Juge Edouard Durand

*Violences conjugales et parentalité,
Protéger la mère c'est protéger l'enfant*
L'Harmattan 2013

Les impacts négatifs, les drames et les conséquences considérables sur la construction des enfants font de ce colloque un moment important de réflexion sur les enjeux sociétaux des violences conjugales.

L'association Parole d'enfant souhaite participer ainsi à une meilleure connaissance et reconnaissance par l'ensemble de la société des conséquences nuisibles de la violence.

Programme de la Conférence

Les enfants victimes des violences conjugales

Mercredi 19 septembre 2018

Amphithéâtre HA2

de 14h à 18h

14H00 - Accueil et ouverture de la conférence,
présentation des intervenants

14H - 15 Prévenir et Protéger - Place de la PMI
Docteur Olivier BERNARD - Chef de service PMI

14H55 - Signes cliniques et conséquences
Docteur Emmanuelle Bosdure - pédiatre

15H35 - Pause

15H50 - Présentation de SOS Femmes
Accompagnement :

**Un espace de parole pour les enfants victimes
des violences conjugales**
Isabelle Chaume - Chargée de mission
Carine Crépin - Psychologue clinicienne

16H30 - Poursuites et Analyses judiciaires
Représentants de la Police et de la Justice

17H10 - Ouverture aux questions du public et
Conclusions

Présentation des Intervenant-e-s :

→ **AP-HM Timone enfants**
Service du Professeur CHABROL :

Docteur Emmanuelle BOSDURE
Pédiatre

→ **Docteur Olivier BERNARD**
Chef Service Protection maternelle et Infantile
Direction PMI et Santé Publique
Conseil Départemental des Bouches du Rhône

→ **Carine CREPIN**
Psychologue clinicienne

Isabelle CHAUME
Chargée de mission
SOS Femmes 13

→ **Maître Joanny Moulin**
Président de l'association - Modérateur de la
conférence

----- RAPPEL IMPORTANT

Pour assister aux conférences la réservation est obligatoire.

Nous sommes tenus à des mesures de sécurité, il ne sera donc plus possible d'accéder à l'amphithéâtre après l'ouverture de la conférence.

Prochains rendez-vous des conférences de
Parole d'enfant en 2019